Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260702-2026_07_02_48-DE

Mairie de Plozevet
Ti-Kêr Plozeved
14 rue Jules Ferry
29710 Plozévet

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL N°5

DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 02 juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plozévet se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Claudie GUÉNOLÉ, Maire.

Date de convocation : le 24 Juin 2026.

Etaient présent :

Messieurs : ANGEBAUD Roger, BALLAHMER Lounis, GOYAT David, KERE Bernez, LAGADEC Patrice, LE DISSEZ Mordiern, MAUDUIT Wilfrid, PHILIPPON Ion, QUEMENER Luc.

Mesdames : BARTHELEMY Christine, BREMAUD Brigitte, CORNEC Marie-Eve, DUFOUR Marie-Thérèse, GUENOLE Claudie, L'HEVEDER Anne-Rozenn, PODDA Marion, SQUIBAN Mathilde, ZILLER Fanny.

Absents :

Monsieur BOURDON Fabien a donné procuration à Madame SQUIBAN Mathilde
Monsieur LECLERE Loïc a donné procuration à Monsieur LAGADEC Patrice
Madame BERNARD Martine a donné procuration à Madame ZILLER Fanny
Madame GUEZENNEC Emmanuelle a donné procuration à Monsieur KERE Bernez
Madame LE REUN Jessica a donné procuration à Monsieur BELLAHMER Lounis.

Assistait également à la réunion :

Monsieur Philippe LANNOU, Secrétaire Général.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre d'absents : 05
Nombre de procurations : 05
Nombre de votants : 23

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260702-2026_07_02_48-DE

2026-07-02-48

Etude de pré-diagnostic énergétique et de faisabilité de réseaux de chaleur bois sur la commune de PLOZEVET

Madame la Maire présente aux élus le projet d'étude de pré-diagnostic énergétique et de faisabilité de réseaux de chaleur bois sur la commune.

Depuis plusieurs années, la commune de Plozévet réfléchit à la mise en place un réseau de chaleur alimenté par la ressource bois sur son territoire. Au vu du contexte énergétique, réglementaire (décret tertiaire, décret BACS) et de ses chaudières au fioul vieillissantes, la commune de Plozévet a souhaité réactualiser l'étude d'un réseau de chaleur avec de nouveaux bâtiments.

Le 3 juin 2026, le SDEF accompagné de la société AILE, ont présenté une étude d'opportunité en présence des élus et service technique de Plozévet de réseau de chaleur pour alimenter les 6 bâtiments suivants :

- Le groupe scolaire Georges-le Bail (école maternelle et école primaire)
- L'espace Pierre Trèpos
- La salle Avel Dro (CCHPB)
- Le collège Henri-le Moal (Département) (2 bâtiments)
- La salle omnisport

La restitution a confirmé l'intérêt d'un réseau de chaleur biomasse. La note d'opportunité avait exclu la géothermie et le solaire thermique au regard des besoins de chaleur. Les échanges lors de la restitution avaient exclu la chaleur fatale de l'usine Capitaine Cook. La commune ne dispose pas de gaz naturel.

Le 9 juin 2026, la commune a confirmé par mail son fort intérêt pour le projet et souhaiterait enclencher la suite du processus, c'est-à-dire une étude de faisabilité.
Elle souhaite la porter sur le scénario 1, périmètre réduit comprenant :

- Le groupe scolaire Georges-le Bail (école maternelle et école primaire)
- L'espace Pierre Trèpos
- La salle Avel Dro (CCHPB)

Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260702-2026_07_02_48-DE

majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Les missions du SDEF consisteraient à :

- Mandater le prestataire Best Energie, titulaire du marché d'études de faisabilité au SDEF,
- Réaliser les démarches de demande de subvention auprès de l'ADEME
- Suivre l'étude de faisabilité pour garantir la qualité de l'étude
- Participer à la restitution de l'étude

Le fonds chaleur de l'ADEME permettrait au SDEF d'obtenir une subvention de 70%.

Ainsi, il a été décidé que le SDEF contribue selon le tableau suivant pour la commune

	Montant €HT	Montant €TTC	Participation du SDEF à hauteur de la subvention ADEME (70%)	Reste à charge à financer (dont tva)
Etude de faisabilité	10 000 €	12 000 €	7 000 €	5 000 €

Le montant de financement du SDEF est conditionné à l'obtention de la subvention par l'ADEME, il peut donc varier. Cette contribution revêt un caractère forfaitaire basée sur le coût estimé de l'étude.

Une convention doit être signée entre le SDEF et la collectivité afin de définir les flux financiers entre le SDEF et la commune pour la réalisation de l'étude de pré-diagnostic énergétique et de faisabilité de réseaux de chaleur bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **à l'unanimité** :

- Approuve le projet d'étude de pré-diagnostic énergétique et de faisabilité de réseaux de chaleur bois avec le SDEF,
- Autorise Madame la Maire à signer la convention avec le SDEF ainsi que les éventuels avenants et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention.

Pour copie certifiée conforme.
A Plozévet, le 02 Juillet 2026.

La Maire,
Claudie GUÉNOLÉ

MAIRIE DE PLOZEVET (Finistère)